



Réunion du CD 50 du 4 juillet 2013

Lieu : COUTANCES

Absents excusés : Patrick DUFOUR, Damien LETULLE.

Bilan saison extérieure :

- Le président met en avant la réussite du rassemblement jeune de Condé/Vire. Tous les acteurs sont satisfaits de cette organisation (Mairie, Club, CD 50 et participants), au total 49 jeunes ont participé.
- IL est fortement recommandé aux clubs de ne pas organiser de manifestation interne lorsque qu'une compétition ou une manifestation officielle est prévue dans le Département. Les calendriers sont connus à l'avance.

CNDS clubs :

- Les clubs de Bréhal et de Coutainville, ne toucheront pas de subventions CNDS n'ayant pas présenté de projet de club dans leur dossier.
- Pour OHS la demande de matériel est non recevable.
- Les demandes de gros matériel ont été rejetées (exemple la ciblerie)

CNDS CD 50 :

- Une subvention de 3000€ est allouée pour la formation des arbitres et entraîneurs.
- Rejet de la demande pour la promotion du tir à l'arc féminin

Conseil Général :

- Une subvention de 5158€ est attribuée pour différentes actions mis sur pied par le CD 50 (2240€ pour le développement du sport pour les personnes porteuses de handicap), (630€ pour la communication sur la discipline, rassemblement jeunes de Condé sur Vire), (1200€ pour l'acquisition de 2 tentes pour faciliter l'organisation des manifestations en extérieure) et (1088€ pour la formation des athlètes).
- Le président informe que les clubs qui ont des équipes ou des athlètes en niveau perçoivent des subventions sur leurs demandes (en particulier l'OHS et Coutances)
- Il semblerait que seul 4 archers de Coutances puissent bénéficier des subventions d'athlètes de haut niveau (moins de 26 ans et qualifié pour un championnat de France minimum) Si d'autres archers rentrent dans ce cadre, ils doivent s'adresser au Président du CD

Calendrier hivernal :

- Le calendrier de compétitions organisées dans la Manche est accepté.

Gérard LEGOUPIL :

- 20 dates de compétitions sont assurées pour la saison salle, Gérard LEGOUPIL établira et proposera rapidement un calendrier.
- Tous les arbitres doivent à minima effectuer deux arbitrages en salle afin de répartir « la charge » et ne pas obliger Gérard LEGOUPIL à assurer le manque. D'autre part 2

voir maxi 3 arbitres sont suffisants pour une compétition en salle lorsqu'il y a 12 à 14 cibles.

- Stage arbitre le CD 50 prend en charge les inscriptions au recyclage.

Effectif :

- Au 2 juillet 2013 ; 926 archers. Année -1=783

Compétition salle :

- La dernière compétition qualificative pour le championnat départemental sera celle de Les PIEUX le 19 janvier 2014

Challenge des clubs 2013 :

- La remise du challenge aura lieu lors de la prochaine réunion de présidents de club.
- Pour cette année l'archerie retenue pour négocier les bons d'achat sera celle de Domfront (1 abstention, 2 contre).
- Ludovic GAUTIER doit mettre à jour le classement.

Coopération Côte d'Ivoire :

- Le CD 50 s'abstient pour cette année.

Formation :

- La ligue met en place une formation consacrée au recyclage et à la formation des nouveaux entraîneurs, avec enquête d'impact.
La Manche doit mettre en place sa propre formation recyclage pour éviter des frais de déplacement, pour ce faire elle doit se réunir pour établir un calendrier qui puisse s'intégrer avec celui des autres départements. Josiane GIBERT doit proposer le dit calendrier pour la prochaine réunion du CD 50.

Sport et Handicap :

- Une réunion a eu lieu à la DDCS, pour l'accueil des personnes porteuses de handicap dans les clubs, un dossier sera à remplir. D'ores et déjà le CD 50 s'inscrit dans cette démarche, et une réunion avec les présidents de clubs est à prévoir.

Accompagnement éducatif :

- Les clubs concernés par cette action devront remplir les dossiers avant fin septembre 2013.

Boutique FFTA :

- Une nouvelle boutique FFTA est mise en place, aux clubs d'aller la découvrir sur le site fédéral.

Commission femmes :

- Hubert POTTIER, présente les premiers travaux de la dite commission, et tiendra le CD 50 de l'évolution des travaux.
- Un formulaire pour une enquête est en cours de réalisation.

Divers :

- Une mise à jour du défibrillateur doit être effectuée par Sylvère

- Location du matériel du CD est payante pour tout sauf gratuité des feux, des filets, et des scoreurs lors de l'organisation d'un championnat 50.
- Achat d'une remorque pour 400€, afin de ranger et transporter les tentes.
- Championnat du monde au Trocadéro, Coutances organise un car pour le transport, le prix estimé sera entre 25 et 35€, en fonction du nombre d'inscrit, contacter le club si intéressé
- Sylvère est chargé d'obtenir une carte bleue pour le CD, également il doit mettre en place un numéro de téléphone spécifique au CD 50.
- Une nouvelle feuille de remboursement des déplacements sera mise en place.
- Pour la prochaine réunion il faudra ramener ses feuilles de kms
- Maureen LEBOUTEILLER met en place des reçus.
- Eugénie LAUNAY remercie les membres du CD ayant participé à cette réunion, pour avoir utilisé un langage moins technique et de ce fait plus compréhensible.
- Françoise LEGOUPIL peut passer commande des distinctions (flèches).
- Josiane Gibert demande le versement de la subvention pour l'organisation de l'après midi du sport adapté. Cette subvention sera versée à la rentrée. Elle souhaite un partage des cartons contenant les distinctions pour cette manifestation entre les clubs organisateurs.
- Suite à la demande d'un archer auprès du président pour obtenir un classement spécifique pour les handisports lors des championnats de la Manche.
Ce type de classement ne peut pas se mettre en place, car un championnat départemental doit être aligné sur le championnat de ligue qui lui-même doit être aligné sur le championnat de France FFTA.

Prochaine réunion mercredi 25 septembre à Saint Lô

Le Président
Gérard LEVAVASSEUR

Le Secrétaire
Jean Bernard LANON